

DOSSIER LOCATIF ETUDIANT (S)

Etat civil du ou des étudiants :	Etudiant 1	Etudiant 2
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénom		
Date et lieu de naissance		
Situation de famille		
Nationalité		
Adresse		
Téléphone		
Adresse mail		

SITUATION :

	Etudiant 1	Etudiant 2
Etablissement scolaire		
Adresse établissement		
Téléphone		
Date d'entrée		

Coordonnées bancaires

	Etudiant 1	Etudiant 2
Nom de l'établissement bancaire		
Adresse		

Veillez à ce que votre dossier soit **bien complet** afin qu'il puisse être étudié. Par la suite, nous vous contacterons dans un délai de cinq jours maximum pour vous donner la réponse.

Si votre dossier n'est pas accepté :

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir à la régie récupérer vos documents dans les quinze jours, faute de quoi ceux-ci seront détruits.

Aucun dossier n'est conservé en vue de l'attribution d'un autre appartement

ATTENTION : Lors de la signature du bail, vous devez impérativement fournir :

- ▶ une attestation d'assurance habitation. Dans la négative, la remise des clés ne pourra être réalisée.
- ▶ Le règlement du 1^{er} loyer, du dépôt de garantie, des honoraires de baux (par chèque exclusivement).

Liste des documents à fournir :

- ▶ carte d'identité
- ▶ carte étudiant
- ▶ certificat de scolarité
- ▶ attestation d'hébergement
- ▶ justificatif de domicile (Eau ou EDF)

Le(s) candidat(es) autorise(nt) le propriétaire ou son mandataire à procéder aux contrôles des renseignements, certifiés exacts, portés sur le dossier.

Fait à,

le,

Signatures du ou des étudiants.